

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU
CONSEIL DE TERRITOIRE N°1
18 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 19h15, le conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois, légalement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Champigny-sur-Marne, sous la Présidence de Monsieur Jacques JP MARTIN.

Etaients Présents :

**Caroline ADOMO,
Patrick BEAUDOUIN,
Eric BENSOUSSAN,
Jean-Luc CADEDDU,
Chrysis CAPORAL,
Sabine CHABOT,
Sylvie CHARDIN,
François COCQ,
Alain DEGRASSAT,
Carole DRAI,
Christian FAUTRE,
Brigitte GAUVAIN,
Jean-Jacques GUIGNARD,
Michel HERBILLON,
Sengul KARACA,
Patrick LE GUILLOU,
Charlotte LIBERT ALBANEL,
Jacques JP MARTIN,
Jean-Jacques PASTERNAK,
Régis PIO,
Yoann RISPAL,
Annie TRICOCHÉ,**

**Sophie AMAR,
Jean-Philippe BEGAT,
Sylvain BERRIOS,
Chantal CANALES,
Gilles CARREZ,
Brigitte CHAMBRE-MARTIN,
Stéphane CHAULIEU,
Florence CROCHETON,
Pierre-Michel DELECROIX,
Sylvain DROUVILLE,
Benoît GAILHAC,
Hervé GICQUEL,
Pierre GUILLARD,
Florence HOUDOT,
Laurent LAFON,
Pierre LEBEAU,
Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET,
Michel OUDINET,
Alain PAVIE,
Catherine PRIMEVERT,
Germain ROESCH,
Jacqueline VISCARDI.**

**Thierry BARNOYER,
Jacques Alain BENISTI,
Jean-Marc BRETON,
Olivier CAPITANIO,
Nicole CERCLEY,
Michèle CHARBONNEL,
Catherine CHETARD,
Isabelle DALLEAU,
Olivier DOSNE,
Monique FACCHINI,
Jean-Philippe GAUTRAIS,
Jean-Jacques GRESSIER,
Delphine HERBERT,
Laurent JEANNE,
Dominique LE BIDEAU,
Nadia LECUYER,
Marie-Hélène MAGNE,
Mary France PARRAIN,
Vincent PINEL,
Christine RASETTI,
Virginie TOLLARD,**

Conseillers de territoires ayant donné pouvoir :

Clémence AVOGNON ZONON,
Représentée par Sylvie CHARDIN

Adrien CAILLEREZ,
représenté par Jacqueline VISCARDI

Pierre CARTIGNY,
représenté par Chantal CANALES

Michel DUVAUDIER,
Représenté par Laurent JEANNE

Delphine FENASSE,
représentée par Laurent COCQ

René GAILLARD,
représenté par Germain ROESCH

Gérard LAMBERT,
Représenté par Sengul KARACA

Sergine LEFIEF,
représentée par Jean-Jacques GUIGNARD

Robin LOUVIGNE,
représenté par Dominique LE BIDEAU

Marc MEDINA,
Représenté par Patrick BEAUDOUIN

Gilles PANNETIER,
représenté par Pierre LEBEAU

Christel ROYER,
représentée par Florence HOUDOT

Christine RYNINE,
Représentée par Jean-Jacques PASTERNAK

Igor SEMO,
Représenté par Jacques JP MARTIN

Jean-Pierre SPILBAUER,
Représenté par Isabelle DALLEAU

Pascale TRIMBACH,
Représentée par Florence CROCHETON

Jean-François VOGUET,
Représenté par Jean-Philippe GAUTRAIS

Valérie ZELIOLI,
Représentée par Christian FAUTRE

Conseillers de territoires absents:

**Christian CAMBON
Marie KENNEDY
Sylvie TRICOT DEVERT**

**Nicolas CLODONG
Nassim LACHELACHE**

**Thierry COUSIN
Pascale MARTINEAU**

Monsieur Jacques JP MARTIN ayant déclaré la séance ouverte à 19H15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Carole DRAI est désigné pour remplir cette fonction.

1. Délibération n°19-01 : Demande de subventions régionales. Autorisation du Territoire Paris Est Marne&Bois à solliciter des subventions régionales. Autorisation du Président à signer les documents afférents.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Territoire à solliciter des subventions régionales auprès de la Région Ile-de-France,

AUTORISE le Président à signer les documents afférents aux demandes de subventions régionales.

2. Délibération n°19-02 : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service des déchets et de l'environnement pour l'année 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets

3. Délibération n°19-03 : Convention de partenariat entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois et l'association « Au Fil de l'Eau » pour l'animation et la découverte du site de l'île des Loups

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat à intervenir entre l'établissement public territorial ParisEstMarne& Bois et l'association « Au Fil de l'Eau » pour l'animation et la découverte du site de l'île des Loups,

APPROUVE le principe de l'octroi d'une subvention 15.000 euros au titre de l'année 2019 au bénéfice de l'association « au Fil de l'Eau » et imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours,

AUTORISE le Président, ou son conseiller délégué, à signer la convention correspondante.

4. Délibération n°19-04 : Adhésion du Territoire Paris Est Marne& Bois à l'Agence de l'Energie et du Climat MVE (Maîtrisez Votre Energie)

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'adhésion de Paris Est Marne&Bois à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) MVE (Maîtrisez Votre Energie)

DESIGNE 6 représentants de Paris Est Marne&Bois pour siéger aux instances de ladite Agence

- Marie-Hélène MAGNE
- Jean-Jacques PASTERNAK
- Caroline ADOMO
- Eric BENSOUSSAN
- Jean-Jacques GRESSIER
- Pierre CARTIGNY

AUTORISE le Président de Paris Est Marne&Bois, ou son représentant, à signer les pièces juridiques nécessaires à l'adhésion

DIT que le montant de la cotisation 2019 s'élève à 126 750 euros

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal de l'exercice 2019

5. Délibération n°19-05 : Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'études et travaux de l'EPT Paris Est Marne&Bois – Autorisation du Président ou de son conseiller délégué à solliciter des subventions

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Président ou son conseiller délégué à solliciter, pour ces opérations, des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à signer les conventions y afférentes,

DIT que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants.

6. Délibération n°19-06 : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service assainissement pour l'année 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service Eau et Assainissement

7. Délibération n°19-07 : Convention entre le SEDIF, VEOLIA Eau et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois

APPROUVE la Convention entre le SEDIF, Veolia Ile de France SNC et l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois au SEDIF à compter du 1er janvier 2018.

AUTORISE le Président ou son conseiller délégué à signer tous documents y afférents.

8. Délibération n°19-08 : Désignation des représentants du Territoire Paris Est Marne&Bois au syndicat Marne Vive

A l'unanimité des membres présents et représentés,

PROCEDE à la désignation des délégués titulaires et suppléants de l'EPT ParisEstMarne&Bois amenés à siéger au Syndicat Marne Vive.

9. Délibération n°19-09 : Approbation de la modification n° 2 du PLU de Fontenay-sous-Bois

APPROUVE le dossier de modification n°2 du Plan local d'Urbanisme de la Commune de Fontenay-sous-Bois, tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ainsi qu'à la mairie de Fontenay-sous-Bois, et fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans un journal d'annonces légales diffusé dans le département.

PRECISE que le dossier complet du PLU approuvé sera tenu à la disposition du public à la direction Urbanisme de l'Etablissement Public territorial ParisEstMarne&Bois, 15 avenue Jean Jaurès à Joinville-le-Pont ainsi qu'à la mairie de Fontenay-sous-Bois.

10. Délibération n°19-10 : Marché de maintenance, d'entretien et travaux neufs des réseaux d'éclairage public. Société Satelec-Ville de Nogent sur Marne. Avenant de mutualisation partielle.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant de mutualisation partielle du marché relatif à la maintenance et l'entretien des réseaux d'éclairage public à passer entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et la ville de Nogent sur Marne à effet du 1^{er} mars 2019.
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

11. Délibération n°19-11 : Marché d'entretien et travaux neufs des réseaux d'éclairage public. Société INEO Infrastructures- Ville du Perreux sur Marne. Avenant de mutualisation partielle.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les termes de l'avenant de mutualisation partielle du marché d'entretien et de travaux neufs des réseaux d'éclairage public à passer entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et la ville du Perreux sur Marne à effet du 1^{er} mars 2019.

AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

12. Délibération n°19-12 : Marché de travaux neufs et d'entretien de la signalisation lumineuse tricolore. Société SEGEX Energies - Ville du Perreux sur Marne. Avenant de mutualisation partielle.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les termes de l'avenant de mutualisation partielle du marché relatif aux travaux neufs et d'entretien de la signalisation lumineuse tricolore à passer entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et la ville du Perreux sur Marne à effet du 1^{er} mars 2019.

AUTORISE le Président à signer les documents afférents.

13. Délibération n°19-13 : Approbation des objectifs et des modalités de la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dénommée Champigny-Paris-Est (ex-VDO) sur le territoire de la commune de Champigny-sur-Marne

APPROUVE les objectifs tels que définis ci-après :

- Réduire la coupure urbaine entre le plateau et les coteaux de la Marne (Est et ouest de la commune)
- Dans un objectif de création d'emplois : développer en priorité sur l'emprise foncière non urbanisée des produits immobiliers d'activité venant compléter l'offre résidentielle pour les entreprises de type PME-PMI sur Champigny-sur-Marne
- Développer une offre de logements adaptée au nouveau contexte urbain et aux nouvelles polarités
- Désenclaver les zones d'activités existantes, en particulier : Marché Rollay et Grands Godets, pour amorcer leur future mutation
- Veiller à la qualité environnementale de l'aménagement et des futures constructions, en cohérence avec les orientations contenues dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune mais également dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

APPROUVE les modalités de la concertation à engager :

Les modalités de la concertation effectuée sur le territoire de la commune de Champigny-sur-Marne à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure sont les suivantes :

- a) durée de la concertation : pendant toute la durée de l'élaboration du projet et jusqu'à la décision du Conseil d'Administration d'EPAMARNE tirant le bilan de la concertation.
- b) modalités :
 - sensibilisation de la population au moyen d'une publication ou par voie de communiqué dans la presse locale
 - organisation d'une exposition avec registre et plaquette de présentation du projet en mairie, ou/et dans tout autre lieu public décidé en accord avec la ville, ouvert à tous comprenant le rappel des objectifs poursuivis et sollicitant l'avis des citoyens. Un registre sera tenu à la disposition du public et clôturé préalablement au bilan de la concertation.

APPROUVE la dénomination de la future ZAC : « Champigny-Paris-Est »

ANNULE la délibération n°18-109 du Conseil du Territoire du 17 décembre 2018.

14. Délibération n°19-14 : Fontenay-sous-Bois : lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de l'enquête parcellaire au profit de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF), concernant une unité foncière de la zone dite de « La Pointe » située dans le quartier des Alouettes : approbation des dossiers et autorisation donnée au Président du Territoire et à l'EPFIF de solliciter le préfet pour l'ouverture des enquêtes publique et parcellaire et de l'arrêté de DUP et de cessibilité.

APPROUVE le recours à une procédure de déclaration d'utilité publique pour la maîtrise foncière de cette opération,

APPROUVE le dossier d'enquête publique établi dans le cadre de la zone de La Pointe située dans le quartier des Alouettes à Fontenay-Sous-Bois,

APPROUVE le dossier d'enquête parcellaire

SOLLICITE auprès de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération dite de la Zone de la Pointe et l'arrêté de cessibilité des tènements fonciers nécessaires à l'opération

DEMANDE à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne l'ouverture d'une enquête conjointe parcellaire, préalable à l'arrêté de cessibilité du tènement foncier nécessaire à l'opération,

DIT que le bénéficiaire de la Déclaration d'Utilité Publique et de l'arrêté de cessibilité sera l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF),

AUTORISE l'EPFIF à solliciter, notamment auprès du préfet, tous les actes afférents à la mise en œuvre de cette procédure,

AUTORISE Monsieur le président du Conseil du territoire à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette procédure.

15. Délibération n°19-15 : Programme de Renouvellement Urbain (PRU) du quartier des Mordacs à Champigny-sur-Marne : clôture de la ZAC et du traité de concession avec l'aménageur, SADEV 94

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le protocole de clôture de la concession d'aménagement entre la Ville et la SADEV 94, en présence de l'établissement public territorial, ParisEstMarne&Bois, pour la concession d'aménagement sur le quartier des Mordacs, comprenant une note de présentation de l'opération, les bilans foncier, de travaux, financier et comptable.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le protocole.

DECLARE l'achèvement du programme de Renouvellement Urbain (PRU) et de l'opération de restructuration de l'îlot commercial du quartier des Mordacs à Champigny-sur-Marne.

16. Délibération n°19-16 : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Bords de Marne à Champigny-sur-Marne : approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, SADEV 94

17. Délibération n°19-17 : Concession d'aménagement Jean-Duhail de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois dans le cadre de la concession d'aménagement et de construction 29, rue du Commandant Jean Duhail à Fontenay-sous-Bois.

18. Délibération n°19-18 : Concession d'aménagement Lacassagne de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois dans le cadre de la concession d'aménagement pour l'opération sise 5, rue Lacassagne à Fontenay-sous-Bois.

19. Délibération n°19-19 : Concession d'aménagement Michelet de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois dans le cadre de la concession d'aménagement du secteur Michelet à Fontenay-sous-Bois.

20. Délibération n°19-20 : Concession d'aménagement Moreau-David de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois dans le cadre de la concession d'aménagement pour l'opération sise 2, boulevard Henri Ruel/place Moreau David à Fontenay-sous-Bois.

21. Délibération n°19-21 : Concession d'aménagement Tassigny-Auroux de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois, pour l'aménagement du secteur Tassigny-Auroux à Fontenay-sous-Bois.

22. Délibération n°19-22 : Concession d'aménagement Val-de-Fontenay-Alouettes de la SPL Marne-au-Bois : Approbation du Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2017

APPROUVE le compte-rendu d'activités à la collectivité locale (CRACL) 2017 établi par l'aménageur, la SPL Marne au Bois, dans le cadre de la concession d'aménagement du Val de Fontenay-Alouettes.

23. Délibération n°19-23 : Approbation du protocole de gouvernance et de conduite de l'opération d'aménagement « Cœur de Nogent »

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le protocole de gouvernance et de conduite de l'opération d'aménagement « Cœur de Nogent »

DESIGNE M. Jacques Alain BENISTI, Vice-Président de l'Etablissement Public Territorial, délégué à l'Aménagement, pour signer le protocole de gouvernance et de conduite de l'opération d'aménagement « Cœur de Nogent », ainsi que tout document y afférent.

24. Délibération n°19-24 : Budget principal – Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2019

A l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du débat sur les orientations budgétaires du budget principal de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois pour l'exercice 2019.

APPROUVE le rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2019 ci-annexé.

25. Délibération n°19-25 : Budget annexe assainissement en gestion directe – Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2019

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le rapport sur les orientations budgétaires 2019 du budget annexe d'assainissement en gestion directe.

26. Délibération n°19-26 : Budget annexe assainissement en délégation de service public – Rapport d’orientations budgétaires de l’exercice 2019

A l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le débat sur les orientations budgétaires 2019 du budget annexe assainissement en délégation de service public.

27. Délibération n°19-27 : Reversement de la ville de Maisons-Alfort à l’établissement public territorial ParisEstMarne&Bois des participations forfaitaires pour l’assainissement collectif encaissées par la commune pour un montant de 5.106,50 euros par convention

A l’unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la convention jointe en annexe

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pour l’Etablissement Public Territorial

28. Délibération n°19-28 : Approbation de la convention de financement au titre de l’exercice 2019 avec la Mission Locale intercommunale des Bords de Marne et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l’unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec la Mission Locale intercommunale des Bords de Marne pour l’exercice 2019, jointe en annexe ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

29. Délibération n°19-29 : Approbation de la convention de financement au titre de l’exercice 2019 avec la Mission Locale intercommunale des Villes du Nord du Bois et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l’unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec la Mission Locale des Portes de la Brie pour l’exercice 2019, jointe en annexe ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

30. Délibération n°19-30 : Approbation de la convention de financement au titre de l’exercice 2019 avec la Mission Locale intercommunale de Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Charenton-le-Pont, Saint-Maur des Fossés et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l’unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec la Mission Locale intercommunale de Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés pour l’exercice 2019, jointe en annexe ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

31. Délibération n°19-31 : Approbation de la convention de financement au titre de l'exercice 2019 avec la Mission Locale des Portes de la Brie et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec la Mission Locale des Portes de la Brie pour l'exercice 2019, jointe en annexe ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

32. Délibération n°19-32 : Approbation de la convention de financement au titre de l'exercice 2019 avec l'Office de Tourisme de la Vallée de la Marne et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'Office de Tourisme Vallée de la Marne pour l'exercice 2019, jointe en annexe ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

33. Délibération n°19-33 : Approbation de la convention de financement au titre de l'exercice 2019 avec l'association « Le Rameau » et autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention correspondante.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE cette convention. Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2019.

34. Délibération n°19-34 : Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs de l'EPT tel que ci-annexé,

IMPUTE la dépense correspondante au chapitre 012 du budget de l'EPT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Président,


Jacques JP MARTIN

